

Lettre de D'Alembert à Bourgelat, 17 mars 1755

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Bourgelat, 17 mars 1755, 1755-03-17

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/947>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJe suis bien étonné, monsieur, d'apprendre qu'on vous attribue, je ne sais pour quelle raison...

Résumé

- a écrit à Soufflot « ces jours derniers » pour lui demander justice. Montucla a dû écrire à Mathon. S'indigne qu'on attaque un académicien, pensionné par un roi philosophe. Lui demande de rendre sa l. publique, ainsi que les précédentes.
- Sa l. du 30 janvier 1755 qu'on attribue à Bourgelat

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire55.08

Identifiant421

NumPappas142

Présentation

Sous-titre142

Date1755-03-17

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreWord

Publication de la lettredans une brochure non d., Pro Scholis Publicis adversus Encyclopædistas, Lugduni, [1755], (Paris BnF, NAFr. 3348, f. 260-261), Revue du Lyonnais, vol. 4, 1836, p. 203-205

Lieu d'expéditionParis

DestinataireBourgelat

Lieu de destinationLyon

Contexte géographiqueLyon

Information générales

LangueFrançais

Sourceimpr.

Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

1748
t. 11
Lettre de Mr. d'Alembert. à Mr. Bourgelat. Ecuyer du Roi.

JE suis bien étonné, Monsieur, d'apprendre qu'on vous attribue, je ne sçai par quelle raison, la Lettre que j'ai écrite à la Société de Lyon le 30. Janvier dernier. Il étoit, ce me semble, naturel de penser qu'ayant été outragé publiquement, j'en porterois mes plaintes à la Compagnie Littéraire, qui compte encore aujourd'hui l'agresseur parmi ses Membres: mais sans doute les mêmes

ms fr 3348

personnes qui se croient permis de soutenir que je n'ai point été insulté, après l'avoir entendu, se croient permis, à plus forte raison, de soutenir que je n'ai point écrit à la Société, parce qu'elles ne m'ont pas vu écrire. Pour moi, Monsieur, qui fait toutes mes actions tête levée, qui n'ai & ne veux avoir de tort avec personne, & qui ne crois pas qu'après des injures atroces qui ont soulevé toute une Ville, on doive en être quitte pour nier les faits, je ne dois point souffrir que ni vous ni personne soyez traités de faussaires à mon occasion, même avec si peu de vraisemblance. Si mes plaintes eussent été supposées, j'aurois sans doute répondu à ce que la Société m'a fait écrire par son Secrétaire : mon silence doit lui prouver que ma Lettre étoit de moi, & que je me crois désormais quitte de tout envers elle. J'ai écrit ces jours passés à Mr. Soufflot, pour lui demander justice : il a dû envoyer ma Lettre au Secrétaire de la Société, & lui écrire en même temps tout ce qu'il pensoit de la conduite qu'on a tenue à mon égard. Mr. Montucla que j'ai vu, & à qui j'ai parlé très-vivement sur toute cette affaire, doit avoir écrit de son côté à Mr. Mathon. Je me flate, Monsieur, qu'après toutes ces preuves de la réalité de ma Lettre, & après des démarches si publiques, si mesurées & si justes, on voudra bien, si on l'ose, se plaindre de moi, & non pas de vous. Je n'aurois jamais cru, sans cet événement, qu'en Europe, au milieu du 18^e siècle, qui n'est pas un siècle de ténèbres, & dans une des premières Villes de France, pleine de Citoyens polis & éclairés, il pût y avoir une Compagnie Littéraire qui autorisât chacun de ses Membres à outrager, de la manière la plus indigne, un Homme de Lettres qui n'a jamais insulté qui que ce soit, & qui même dans l'article *Cadette*, objet ou prétexte de tant d'injures, a soigneusement ménagé les personnes, en attaquant les abus. Si on a cru que je ne méritois par moi-même aucun égard, j'en méritois au moins par les Académies vraiment respectables auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir, & peut être aussi par les bienfaits dont un Roi Philosophe vient tout récemment de m'honorer.

Dans ces circonstances, je vous prie de nouveau & vous conjure, Monsieur, pour votre intérêt & pour le mien, de rendre cette Lettre publique par la voye que vous jugerez la plus convenable. Je vous prie aussi de vouloir bien rendre publiques, en même temps & par la même voye, ma Lettre à la Société, la réponse, & celle

des deux Jésuites. Ceux qui ont assisté à l'insulte jugeront de la réparation. Je dois au moins ce procédé aux dignes Membres de la Société de Lyon, qui n'ayant pu me faire rendre justice, & ne voulant point attendre que la Harangue qu'ils ont entendue ne contenoit rien d'injurieux, ont pris le parti de se retirer. Ma reconnaissance pour eux doit être d'autant plus grande, que je n'ai l'honneur d'en connoître aucun, & qu'assurément leur démarche n'a point été mandée de ma part. Je vous prie de les assurer que comme j'oublie les bienfaits encore moins que les injures, je ne laisserai échapper aucune occasion de leur donner des marques de mes sentimens & de mon estime. J'ai l'honneur d'être avec toute la considération & toute l'amitié possible,

Monsieur,

Votre très humble & très-obéissant
Serviteur D'ALEMBERT.

A Paris, le 17. Mars.

